

**SALTO-YOUTH**  
TRAINING AND COOPERATION  
RESOURCE CENTRE



&



**Youth**Partnership

en  
partenariat  
avec



DG Éducation et culture

Programme «Jeunesse en action»

Agence nationale française

# Citoyenneté européenne

*Une formation interculturelle*

*(Marly-le-Roi, France, 1 au 7 septembre 2008)*



Description de la formation  
pour les candidat(e)s



# Salut !

Vous travaillez avec des jeunes ? Vous vous posez des questions sur cette « citoyenneté européenne » dont tout le monde parle ? Vous avez envie d'intégrer la dimension européenne dans votre travail interculturel ? Vos collègues et votre organisation vous soutiennent (ou pas) dans ces efforts ?

***Alors ce stage de formation à la citoyenneté européenne peut vous être tout à fait destiné !***

Les formations organisées depuis octobre 2007 par le réseau des agences nationales du programme d'action communautaire « Jeunesse en action » sont l'élément central de leur stratégie de formation à la citoyenneté européenne. Ces formations mettent en pratique la priorité 1 de ce programme, "développer la citoyenneté européenne", en ayant pour objectif de

« renforcer la qualification professionnelle des animateurs et travailleurs de jeunesse en favorisant leur compréhension critique de la Citoyenneté européenne, en approfondissant de manière active et vivante le potentiel de la notion de Citoyenneté européenne et en les rendant capables d'identifier et d'intégrer les thèmes liés à la Citoyenneté européenne dans leur travail auprès des jeunes ».

*Partagez-vous cet objectif ? Alors lisez ce qui suit, et n'hésitez pas à proposer votre candidature pour suivre cette formation !*

## pourquoi la citoyenneté européenne ?!

je participe  
tu participes  
il participe  
nous participons  
vous participez  
ils profitent



La citoyenneté européenne, devenue depuis quelque temps une "tarte à la crème" de la politique en Europe, semble parfois bénéficier davantage aux politiciens qu'aux citoyens, selon l'opinion publique.

Cependant, sa promotion est une priorité constante du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne : depuis 1998 ces deux grandes institutions européennes travaillent ensemble sur ce thème de la citoyenneté européenne.

Cette coopération entre la Direction de la jeunesse et des sports du Conseil de l'Europe d'une part, et d'autre part la Commission européenne s'effectue dans le cadre d'un **Partenariat** dont les buts sont de :

- ⊙ rendre les jeunes et les démultiplicateurs conscients des droits humains et des valeurs communes partagées par les citoyens européens, les former aux compétences et aux outils utiles pour développer des activités dans ce contexte ;
- ⊙ former à un niveau transnational , les animateurs et travailleurs de jeunesse ainsi que les autres démultiplicateurs potentiels auprès des jeunes, en développant des approches pédagogiques innovantes dans ce contexte ;
- ⊙ soutenir et élargir les réseaux existants d'animateurs et de travailleurs de jeunesse, promouvoir la compréhension et le respect de la diversité culturelle, et la coopération interculturelle.

Plusieurs **activités pilotes** pour animateurs et travailleurs de jeunesse ont été organisées entre 2001 et 2006 ; un **guide de formation** en anglais (T-kit) a été rédigé et une série de modules courts de formation a été testée avec succès. À partir du bilan positif de ces expériences, le nouveau programme « Jeunesse en action » fait de la citoyenneté européenne une priorité en fixant un objectif de « promouvoir la citoyenneté active en général et leur citoyenneté européenne en particulier ».

Depuis 2007, de **nouveaux stages de formation** ont été conçus par le Partenariat Jeunesse pour encourager une citoyenneté européenne critique et démocratique, et, ce faisant, pour soutenir la mise en place d'actions de qualité dans le programme « Jeunesse en action ».

Outre ces formations, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe soutiennent et organisent une grande variété d'activités éducatives sur la citoyenneté européenne, grâce à des instruments comme le programme « Jeunesse en action » et le « Fonds européen de la jeunesse ». Ces activités vont du simple atelier d'initiation à des formations plus longues ; certaines sont réalisées directement par les deux institutions ou leur Partenariat, mais la majorité sont mises en place par des partenaires tels que les organisations non gouvernementales. Toutes ces activités sont conçues pour permettre à leurs participants de mettre en pratique et en perspective :

«le sens du temps, de l'espace et de sa propre place dans l'Europe contemporaine, le savoir faire et la motivation requis pour être des agents du changement démocratique dans la construction européenne, les connaissances nécessaires pour faire des choix bien informés et orientés vers le futur, dans ce contexte ».

Les **stages de formation à la citoyenneté européenne** organisées par le Partenariat suivent toutes le **même curriculum** remplissant **5 objectifs**, à savoir :

- ⊙ approfondir de manière critique la signification, la pertinence et les implications de la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse dans toutes ses dimensions ;
- ⊙ promouvoir et faciliter l'utilisation des programmes et des structures soutenant le travail de jeunesse à propos de la citoyenneté européenne, y compris le programme « Jeunesse en action » ;
- ⊙ expérimenter et approfondir le potentiel de la citoyenneté européenne active pour le changement démocratique de la société ;
- ⊙ familiariser les participants avec le(s) discours dominant(s) sur la citoyenneté européenne (ses concepts, et ses significations et expressions formelles) ;
- ⊙ illustrer concrètement les liens entre la citoyenneté européenne, les droits humains, la démocratie et l'apprentissage interculturel, et leurs valeurs sous-jacentes.

À l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (2<sup>ème</sup> semestre 2008), l'**Agence nationale française du programme Jeunesse en action** a le plaisir de proposer à l'intention de participants francophones un **stage de formation à la citoyenneté européenne en langue française**. Cette formation suivra ce même curriculum révisé, bénéficiant de l'expérience accumulée dans les précédentes formations et utilisera les mêmes outils pédagogiques que les formations en anglais, traduits par les soins de l'Agence nationale française.

## le public cible

Ce stage de formation à la citoyenneté européenne en langue française (Marly-le-Roi, 1 au 7 septembre 2008) est prévue pour 25 participants qui :

- ⊙ travaillent avec des jeunes à un niveau professionnel, salarié ou bénévole (travailleurs de jeunesse, animateurs, travailleurs sociaux, éducateurs, formateurs, enseignants ...) ;
- ⊙ ont une expérience directe de la conception et de la réalisation de projets avec et pour des jeunes ;
- ⊙ ont organisé ou co-organisé au moins un projet de jeunes avec une dimension européenne ;
- ⊙ sont engagés et motivés pour travailler directement avec des jeunes sur des questions liés à la citoyenneté européenne ;
- ⊙ bénéficient du soutien de leur organisation dans leur travail actuel et futur ;
- ⊙ ont une compréhension et une connaissance générales des jeunes et des réalités du travail de jeunesse dans leur contexte ;
- ⊙ sont motivés pour participer à la formation et ont la disponibilité pour suivre l'intégralité de celle-ci ;
- ⊙ peuvent travailler de manière autonome en français écrit et parlé ;
- ⊙ résident légalement dans un Etat membre du Conseil de l'Europe ou dans un autre pays signataire de la Convention Culturelle européenne.

***Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Alors continuons !***

## **les thèmes principaux** reflètent les buts et objectifs des formations :

**La citoyenneté européenne** : qu'est ce que la citoyenneté européenne : comment peut-on l'utiliser dans le travail de jeunesse ? Quelle est la pertinence politique du concept ?

***Europe et identité européenne** : Que signifie « être européen » ? Dans quelle mesure les jeunes sont-ils aujourd'hui « européens » ? D'où vient l'Europe ? Quel est son futur ?*

**Citoyenneté en action** : Que veut dire être un citoyen actif ? Les jeunes sont-ils des citoyens actifs ? Le travail de jeunesse doit-il encourager la citoyenneté active, et comment ?

***Débats autour de la citoyenneté européenne** : Est-il possible d'être un citoyen européen critique ? Comment la citoyenneté européenne peut-elle devenir une réalité ? Quelles relations avec le « reste du monde » ?*

**Démocratie, participation, droits humains et apprentissage interculturel** : Quels sont les liens entre ces thèmes, pratiques et concepts et la Citoyenneté européenne ?

***Jeunesse en action** : Comment aborder la citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse ? Comment le programme Jeunesse en action peut-il soutenir le travail de jeunesse à propos de la citoyenneté européenne ?*

# le déroulé du programme



***Vous pensez que cela vous convient ? Allez-y, envoyez votre candidature !***

## comment être candidat ?

➔ Si vous êtes un citoyen résident d'un des "pays partenaires voisins"

- de la région « Europe orientale et Caucase » (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Russie, Ukraine)
- de la région Europe du sud-est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Ancienne république yougoslave de Macédoine, Kosovo, Monténégro, Serbie)

veuillez envoyer votre candidature (formulaire de candidature et lettre de recommandation de votre organisation de jeunesse) **avant le 25 mai 2008** à l'adresse suivante :  
[training-registration@coe.int](mailto:training-registration@coe.int)

➔ Si vous êtes résident légal dans l'un des pays « Participants au programme Jeunesse en action » (27 États membres de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse et Turquie) , soumettez votre candidature en ligne sur le site SALTO :

<http://www.salto-youth.net/EuropeanCitizenship/> (suivre le lien depuis la description du stage en français) **avant le 15 juin 2008**.

**Merci et ... bonne chance pour la sélection !**